



Vivre Ensemble À BATIGNOLLES

Sommaire

Mars 2023 - n°187

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

19 MARS 2023

CULTE À 10H, SUIVI DES ASSEMBLÉES

Édito	1
Activités Jeunesse et adultes	2
Assemblée Entraide	3-5
AG Association culturelle EPUB	6-11
Batignollescope	12-13
Activités spirituelles	14
Parcours biblique	15
Agenda - Dans nos familles	16



Contacts

Eglise protestante unie de Paris-Batignolles
44, bd des Batignolles- Paris 17e
Tél. 01 43 87 69 49
templesbatignolles@gmail.com
Culte tous les dimanches à 10h30

Secrétariat

lundi, mardi et vendredi : 14h - 17h30
mercredi et jeudi : 9h - 12h30

Bureau du conseil presbytéral

Président : Xavier Ranson

Vice-présidente : Elisabeth Gressin

Trésorier : Bernard Scotto

Secrétaire : Monique Stengel

Bureau de l'Entraide des Batignolles

Président : Bernard Rothé

Trésorier : Bernard Scotto

entraide.batignolles.epub@gmail.com

www.egliseprotestantebatignolles.org

ÉDITO

Vous vous êtes peut-être déjà demandé, comme moi, pourquoi le ministère en charge de l'aide aux plus démunis s'appelait le Ministère des Solidarités. Comme si la solidarité, cette valeur universelle à laquelle nous adhérons tous et qui fait - ou devrait faire - le ciment de nos sociétés était plurielle. Curieux paradoxe.

A y regarder de près, dans l'Église aussi il y a bien des manières d'envisager la solidarité. Il y a tout d'abord le choix de l'engagement pour celles et ceux qui assument des responsabilités au sein de l'Entraide ou de l'Association culturelle. Sans les quelque cent bénévoles qui contribuent au fonctionnement de la paroisse, parfois de manière très discrète, l'Église aurait un tout autre visage : un visage moins accueillant, moins fraternel, moins joyeux, bref moins humain.

Mais on peut également montrer sa solidarité en s'intéressant à la vie de l'Église

Solidarité-s

et en prenant part à ses orientations, notamment lors des Assemblées générales. Participer aux Assemblées générales, ce n'est pas simplement émarger et faire acte de présence ; c'est aussi et surtout témoigner de son engagement pour l'Église et conforter dans leur ministère le Conseil de l'Entraide et le Conseil presbytéral.

Enfin, peut-on se sentir solidaire de l'Église sans contribuer financièrement à son fonctionnement ? En versant régulièrement votre offrande à l'Église, vous ne contribuez pas simplement à sa vie matérielle et à l'entretien de ses locaux. En versant votre offrande à l'église, vous manifestez votre attachement à la proclamation de la Parole pour laquelle on forme des étudiants en théologie et on rémunère des pasteurs.

Au fil des dimanches, les différents prédicateurs qui se succèdent admirent le dynamisme et l'enthousiasme de Batignolles.

L'assistance au culte est assez significative. Pour autant, cette année encore nous n'atteignons pas nos objectifs en matière de dons et le nombre de donateurs est encore en baisse. Là est sans doute le paradoxe. Avec l'arrivée du pasteur Bruno Gaudalet, Batignolles va trouver un nouvel élan. Ce sera l'occasion d'initier de nouveaux projets, tout en conservant la dynamique existante. Mais cela ne se fera pas sans vous ni sans votre contribution.

Alors si vous êtes sensibles à la vie de notre église et à son avenir, venez nombreux aux Assemblées générales de l'Entraide et de l'Association culturelle le dimanche 19 mars 2023.

Et bonne nouvelle... cette année, ça ne coïncide pas avec le passage à l'heure d'été !

Xavier Ranson



Miniglise

Pour tout renseignement :
Micheline Godard
poudiougodard@orange.fr

Découverte biblique

Pour les enfants de 7 ans à 10 ans.
Un dimanche par mois, de 10h15 à 12h ou 14h.
Un programme sur quatre ans pour acquérir une culture biblique et une réflexion personnelle.
Dates : 18/09, 16/10, 20/11 (culte des jeunes), 27/10, 11/12 (fête de Noël), 15/01, 12/02, 12/03, 16/04 (culte des jeunes), 14/05, 11/06 (sortie)

Contact :
Edwige Amados edwigebaeta@yahoo.fr

Catéchisme

Jeunes : niveau 6e/5e/4e/3e
Ce sera un dimanche par mois (le même que celui de la découverte biblique), de 10h15 à 14h.
Dates : 18/09, 16/10, 20/11 (culte des jeunes), 27/10, 11/12 (fête de Noël), 15/01, 12/02, 12/03, 16/04 (culte des jeunes), 14/05, 11/06 (sortie)
Contact :
Vincent Guéguen
06 75 49 45 46
vincent_gueguen@orange.fr

Scoutisme Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France

Faire l'expérience de la vie dans la nature, participer à des grands jeux sans oublier un éveil à la spiritualité et à la réflexion !
- Au programme des louveteaux & louvettes (garçons et filles de 8 à 12 ans) : une sortie ou un week-end tous les mois, un camp d'été.
- Au programme des éclaireurs & éclaireuses (garçons et filles de 12 à 16 ans) : une sortie ou un week-end tous les mois, un camp d'été.

Contact :
Pierangelique Schouler
pierangeliques@gmail.com
www.euudf.org



Groupe de jeunes

Groupe destiné aux jeunes de 14-18 ans. Il se réunit une fois par mois, ou plus selon les projets définis par le groupe :

Animateur : Antoine Ranson
aranson.pro@gmail.com

Groupe de prière

Ouvert à toute personne souhaitant vivre et partager un moment de recueillement. Le lundi à 19h, tous les 15 jours, au temple. Lors de la soirée, lecture d'un texte biblique qui permet de méditer, discuter et échanger et ensuite prière et intercession avec des chants de louange entre chaque prière.

Coordinatrice :
Monique Stengel
me.monique.stengel@wanadoo.fr
01 45 72 31 00

Chorale

Tous les mardis à 19h30.
Cette chorale de paroisse est ouverte à tous, sans audition. Venez la rejoindre pour votre plaisir et pour animer le culte une fois par mois...

Contact :
Jean-Jacques Revil
jrevil@laposte.net

Groupe ACAT

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
La prière au cœur de l'action.

Réunions mensuelles au temple.
L'ACAT proclame l'éminente dignité de l'être humain qui est le fondement des droits de l'Homme. Elle défend les valeurs universelles des droits de l'homme et du droit humanitaire et la nécessité de les respecter. Sa mission est strictement définie :
- Combattre la torture
- Abolir les exécutions capitales
- Protéger les victimes

Contact :
Violette Ledoux
violette.ledoux@orange.fr

Solidarité chrétienne des Batignolles

« SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE des BATIGNOLLES » est une association œcuménique regroupant des paroisses catholiques et protestante du quartier.
Trois fois par semaine, S.C.B. propose des repas chauds à des personnes en situation « précaire » :
- le samedi à Saint-Joseph des Epinettes,
- le mardi à Saint-Michel
- le jeudi au temple.

Contact :
Elisabeth Groeber :
06 19 16 97 85

Le poste pastoral est vacant. Pour toute demande, contacter le secrétariat, par mail ou par téléphone (laisser éventuellement un message).

Entraide des Batignolles

L'association d'entraide de la paroisse protestante des Batignolles assure, grâce à l'action efficace de ses bénévoles, un service de secours mutuel pour les personnes connaissant une situation difficile.
Elle remplit quatre missions principales :
- Rendre visite aux malades et aux isolés ;
- Aider financièrement les paroissiens en difficulté ;
- Donner une adresse postale aux demandeurs d'asile, malades étrangers, aux Français sans domicile stable ;
- Proposer des repas chauds le jeudi à des personnes en situation « précaire ».

Contacts
Repas chauds
Elisabeth GROEBER
06 19 16 97 85
elisabeth.groeber@free.fr

Visites
Ernestine LAWSON
06 14 07 25 66
ernestine.lawson@sfr.fr

Domiciliation postale
Philippe WEBER
06 88 90 92 77
dombatignolles@gmail.com

Suivre l'Église protestante unie des Batignolles et être informés



- sur la Chaîne YouTube - Abonnez-vous

Cultes en ligne, événements
www.youtube.com/c/EPUBatignolles

- sur le site web :

Actualités, prédications, téléchargement des journaux, archives cultes
www.egliseprotestantebatignolles.org

- sur la page Facebook - @EPUBatignolles

Partage des événements de notre paroisse, de liens et de photos.

Habités réguliers ou non de Facebook, allez « aimer » notre page et ses publications pour être informés.

- en recevant la Newsletter sur votre e-mail préalablement renseigné au secrétariat

Eglise protestante
unie des Batignolles

Assemblée générale de l'ENTRAIDE DES BATIGNOLLES Dimanche 19 mars 2023



CONVOCAATION

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association de l'Entraide des Batignolles qui aura lieu le dimanche 19 mars 2023 à 10h30 au Temple de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles.

Tous les paroissiens, membres de droit de l'Entraide des Batignolles, sont invités à participer à cette assemblée. Seuls peuvent participer aux votes les membres à jour de leur cotisation.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des questeurs et du bureau
2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 27 mars 2022 (résolution n°1)
3. Rapport moral du conseil d'administration et discussion
4. Examen des comptes de l'exercice 2022
5. Vote pour approbation des comptes 2022 (résolution n°2)
6. Présentation du budget 2023
7. Vote du budget 2023 (résolution n°3)

RESOLUTIONS

- **Résolution n° 1** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2022.
- **Résolution n° 2** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve les comptes de l'exercice 2022 tels que présentés avec un total des produits de 32 914 €, un total des charges de 13 295 €, un solde de gestion positif de 19 619 € et 34 231 € de disponibilités au 31 décembre 2022 dont 6 000 € de réserves pour équipement. L'Assemblée Générale de l'Association de l'Entraide des Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil d'administration.
- **Résolution n° 3** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve le projet de budget de l'exercice 2023 tel que présenté avec un total des charges de 28 958 € et un total des produits de 28 958 €.

Pour le conseil d'administration, le Président
Bernard Rothé

Procès verbal de l'assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 27 mars 2022 à 10h30

Le bureau et les questeurs sont approuvés pour la tenue de l'assemblée générale.

1/ Bureau : Bernard Rothé, Jean-Marie de Bourqueney, Bernard Scotto, Zineb Touti-Makaila.

Questeurs : Micheline Godard, Vincent Gueguen

A la clôture de l'émargement, le nombre de membres présents ou représentés, s'élève à 25.

La majorité absolue des suffrages requise pour l'approbation des résolutions se situe donc à 13 voix.

2/ Approbation du procès -verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2021.

Résolution n° 1 : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles, réunie le 27 mars 2022, approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2021.

Votants : 25 Pour : 25 contre : 0 abstentions : 0

3/ Rapport moral du CA :

Le Président donne lecture du rapport du CA placé sous le signe de l'espérance qui est « pour nous comme l'ancre de notre vie. Sûre et solide » Hébr.6 :19

En préambule il invite l'assemblée à se souvenir de Roudy Kohler décédé récemment et ainsi exprimer notre profonde gratitude pour son action à l'Entraide comme trésorier et sa disponibilité à la Domiciliation. Servir, comme pour sa femme Janine, était une évidence qu'il nous laisse comme exemple à suivre.





Pour faire le bilan de 2021 nous pourrions presque faire un copier-coller du rapport de l'année précédente que vous avez pu relire avec la convocation dans le VEAB. Nos actions se sont en effet poursuivies dans le même contexte sanitaire que celui de l'année passée grâce à la multitude de bénévoles fortement impliqués.

Je pourrai m'arrêter là et passer au rapport financier. Ce serait passer sous silence des différences notoires en particulier dans le contexte dramatique géopolitique actuel faisant suite à la crise sanitaire.

Plus que jamais, les bénéficiaires de l'Entraide qui ont été en nombre croissant en 2021 seront très certainement encore plus nombreux, hélas, en 2022 avec des Ukrainiens fuyant les bombes sur leur pays.

Celles et ceux en situation de précarité, d'isolement, abîmés par les épreuves de la vie, viennent désemparés chercher auprès des Entraides ou Diaconat d'églises, au delà des aides concrètes que nous leur apportons, administratives, financières, alimentaires, l'espoir d'une vie nouvelle, parfois aussi l'espérance que l'église peut leur apporter. L'espoir d'être écoutés, soutenus, aidés. De pouvoir manger, se loger, redevenir quelqu'un, refaire une vie après des traversées périlleuses au bout desquelles ils peuvent ici à l'Entraide des Batignolles jeter l'ancre qui les empêchera de dériver et parfois même leur permettra de garder la vie.

L'ancre, tous les marins savent s'en servir et la jeter au bon endroit, pas dans du sable qui ne retient rien, mais là où elle sera bien accrochée dans les profondeurs « sûre et solide », là où elle donne confiance.

Si vous regardez attentivement le logo de l'Entraide vous verrez une multitude de bénévoles et de bénéficiaires rayonnants dans la diversité de leurs origines, de leurs convictions, les pieds bien ancrés au même endroit.

L'Entraide est cette ancre qui est sûre et solide, plantée dans nos valeurs : accueil, bienfaisance... valeurs chrétiennes même si nous ne faisons pas de prosélytisme à l'Entraide, nous n'oublions pas que l'Entraide est un des visages de l'Eglise.

La chaîne de notre ancre est composée aujourd'hui de 49 maillons, les membres que vous êtes fidèles, généreux, plus nombreux que l'an dernier (le double, anormalement bas). C'est une grande satisfaction pour nous et un encouragement pour tous les bénévoles. Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à nos appels.

Quand la mer est agitée, la chaîne qui retient l'ancre se tend. Plus elle est longue, plus elle est efficace et solide : alors si vous n'êtes pas encore membre, je vous encourage vivement à être un de ces maillons de la solidarité en cotisant à minima la valeur d'un demi-paquet de cigarettes 5€, 2 cafés ou encore 4 baguettes de pain, et en remplissant un bulletin d'adhésion disponible ici. Ne reportez pas à la fin de l'année ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Faites passer le message autour de vous. C'est maintenant que nous avons besoin de vous, de votre soutien et de votre don sans lequel on ne peut rien faire ou on pourrait mieux faire.

Notre ancre est sûre et solide avec plus de 60 bénévoles à la manœuvre :

- au téléphone pour s'enquérir de la santé des uns et des autres ou en les visitant : c'est le groupe de 13 visiteurs animé par Ernestine Lawson,
- aux fourneaux (une dizaine) en participant à la préparation et la distribution d'une cinquantaine de repas hebdomadaires, sous la conduite d'Élisabeth Groeber, dans le cadre de Solidarité Chrétienne des Batignolles que nous aidons financièrement (1500 €)
- en aidant financièrement ceux qui en ont besoin ponctuellement, ou en distribuant sélectivement 1000€ en chèques d'accompagnement pour acquérir de la nourriture ou des produits d'hygiène, sous la responsabilité de Bernard Scotto,
- en continuant à soutenir financièrement à un moindre niveau MIRP association pour l'emploi et Dom'Asile
- en assurant la domiciliation de 800 personnes sans adresses. Coordinés par Philippe Weber 35 bénévoles font le tri, la distribution du courrier et les inscriptions des nouveaux bénéficiaires et les entretiens annuels
- en veillant à la collecte toujours nécessaire des produits d'hygiène (savons-dentifrices, shampoings...) fort prisés par les personnes démunies.

Merci à tous les bénévoles qui par définition et par conviction disent et font du bien à celles et ceux qui viennent jeter l'ancre au 44 boulevard des Batignolles. Leur disponibilité, leur efficacité, leur humilité méritent vos applaudissements chaleureux.

Si vous vous avez envie d'agir sur le plan social, n'hésitez pas à questionner chacun d'eux sur leurs activités, vous découvrirez que s'investir à l'Entraide, c'est donner de la joie et en recevoir autant, si ce n'est plus.

Je reviens plus précisément sur la Domiciliation, qui a pris un nouveau tournant en ce début d'année avec le changement du logiciel de gestion spécifique, écrit il y a dix ans par Jean-Yves Dumas, fils de Hélène et Freddy Dumas, acteurs incontournables et dévoués de ce service.

Nous avons, comme annoncé l'an dernier, après tests grandeur nature, choisi le logiciel DOMIFA conçu par des services du Ministère de la Santé, des Solidarités et qui a l'avantage d'être convivial, de remplir 95% de nos besoins et en prime d'être gratuit.

Le changement de logiciel s'est effectué entre Noël et nouvel an, de telle sorte que dès la reprise des permanences le mardi 4 janvier, l'intégralité des fonctionnalités de la domiciliation était opérationnelle. Ce fut un succès énorme que l'on doit à Jean-Yves Dumas, Stéphanie et Patrice Hiddinga qui ont à peine eu le temps de fêter 2022. Merci beaucoup à eux trois.

La Domiciliation des Batignolles, incontournable parmi les acteurs de la solidarité en Île-de-France, peut voir l'avenir avec sérénité et professionnalisme, administrativement avec le renouvellement de son agrément obtenu fin 2021, humainement avec le renouvellement des équipes rajeunies, la réorganisation de sa gestion avec Philippe comme coordinateur, l'acquisition d'outils informatiques performants avec DOMIFA et de nouveaux ordinateurs financés, contre toute attente, par une subvention de la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) de 10 000 € reçue "comme cadeau de Noël."

Vous avez pu voir par ailleurs, de visu, ou dans le VEAB, les stores posés dans la cour pour protéger les visiteurs de l'Entraide des intempéries. Fort appréciés ils témoignent de notre volonté commune à l'Entraide et à l'Église de faire de l'accueil une priorité et une carte de visite. Ces stores ont été intégralement financés aussi par une subvention de la Fédération de l'Entraide Protestante, plus exactement une redistribution de dons versés à la FEP via la Fondation du Protestantisme il y a plusieurs années.



En 2022 nous achèverons les investissements en matériels financés par le solde de la subvention DRIHL. Nous projetons de refaire à neuf le local de la domiciliation pour 20 632 € si et seulement si une deuxième tranche de subvention via la DRIHL, déjà déposée, nous était allouée dans le cadre d'un programme national. (7,5 M€ 2021 + 7,5 M€ 2022)

Enfin nous reprendrons la collecte et la distribution de jouets pour les enfants à Noël via la Maison Verte, avec un ou deux bénévoles à définir. J'espère aussi que le très bon projet de collecte de vêtements pour enfants à Noël pourra se concrétiser avec là aussi deux ou trois bénévoles à venir (pour un temps limité)

Le trésorier reviendra sur les comptes de l'association, qui cette année sont excédentaires en raison de la première tranche de subvention partiellement consommée. Notre trésorerie de ce fait est bonne, ce qui n'empêche pas de continuer à nous soutenir par vos dons.

Merci pour votre écoute et surtout votre aide pour soulager nos frères et sœurs en humanité d'où qu'ils viennent. Ensemble, donnons leur de l'espérance qui « est pour nous comme l'ancre de notre vie, sûre et solide ».

Aucune question n'étant posée, l'examen des comptes est abordé.



4/ Examen des comptes 2021

Le trésorier Bernard Scotto présente les comptes de l'exercice 2021 qui se solde par un excédent de 8 384 € lié à la non consommation de la totalité de la subvention pour équipement informatique de la DRIHL s'élevant à 10 644 €. De ce fait, les disponibilités au 31 décembre 2021 s'élèvent à 20 883 €.

Aucune question n'étant posée, les comptes sont soumis au vote.

5/ Vote pour l'approbation des comptes 2021

Résolution n° 2 : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 27 mars 2022 approuve les comptes de l'exercice 2021 tels que présentés avec un total des produits de 22 829 €, un total des charges de 14 445 €, un solde de gestion positif de 8 384 €, et 20883 € de disponibilités au 31 décembre 2021 dont 6000 € de réserves pour équipement.

L'Assemblée Générale de l'Association de l'Entraide des Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil d'administration.

25 votants. Pour : 25, contre : 0, abstention : 0

6/ Présentation du budget 2022

Le trésorier présente le budget 2022 établi en équilibre équilibre, avec 35 395 € de charges et de produits, dont le reliquat de la subvention DRIHL non consommée 7315 €, consacrée à de l'équipement informatique et une éventuelle deuxième tranche de subvention de 20 632 € pour des travaux dans la salle de la domiciliation.

Les allocations habituelles attribuées à Solidarité chrétienne, MIRP et Dom'asile sont reconduites ainsi que les chèques d'accompagnement.

Aucune question n'étant posée, le budget 2022 est soumis au vote.

7/ Vote pour l'approbation du budget 2022

Résolution n° 3 : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 27 mars 2022 approuve le projet de budget de l'exercice 2022 tel que présenté avec un total des charges de 35 395 € et un total des produits de 35 395 €

25 votants. Pour 25, contre : 0, abstention : 0

Charges				Produits			
Libellé	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Libellé	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
Dons	1 000	1 514	1 000	Collectes	1 000	1 933	1 000
Dons au œuvres	2 750	2 750	2 750	Cotisations	1 700	1 335	1 700
Solidarité chrétienne	1 250	1 250	1 250				
MIRP entreprise	1 000	1 000	1 000				
Dom Asile	500	500	500				
Cotisations FPE	160	155	160	Dons nominatifs	3 810	2 565	3 610
Charges de fonctionnement	1 700	1 604	1 900				
Fournitures de bureau	850	779	800				
Réception		35	50				
Frais postaux et télécom	700	552	600				
indemnité occupation			300				
Frais bancaires	150	238	150	Produits financiers	100	177	500
Chèques d'accompagnement	1 000	1 000	1 000				
Autres divers			300				
Charges hors travaux exceptionnels	6 610	7 023	6 810	Produits hors subventions	6 610	6 010	6 810
Résultat hors subventions				Résultat hors subventions	0	-1 013	0
Travaux extérieurs	473	295	178	Subvention FEP	473	295	178
Informatique bureautique	7 315	5 977	1 338	Reliquat Subvention DRIHL	7 315	5 977	1 338
Travaux local	20 632		20 632	Subvention DRIHL	20 632	20 632	20 632
Charges exceptionnelles subventionnées	28 420	6 272	22 148	Produits exceptionnelles subventions	28 420	26 904	22 148
Résultat exceptionnel				Résultat exceptionnel	0	20 632	0
TOTAL CHARGES	35 030	13 295	28 958	TOTAL PRODUITS	35 030	32 914	28 958

Disponibilités au 31/12/2022	
Banque Postale	2 605 €
Crédit mutuel	298 €
Livret A	30 573 €
Caisse	754 €
Total disponibilités	34 231 €

résultat exercice	0	19 619	0
--------------------------	----------	---------------	----------

* Pour des raisons de lisibilité, les centimes ne sont pas affichés



Assemblée générale ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE PARIS-BATIGNOLLES Dimanche 19 mars 2023

Déroulement

- 9h30 – 10h00 : Accueil et émargement
- 10h00 - 10h30 : Culte
- 10h30 – 11h10 : Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles
- 11h10 : Début de l'Assemblée générale de l'Association culturelle de l'EPU Paris-Batignolles

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du bureau et des questeurs de l'Assemblée générale
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2022 (Cf. Résolution n° 1)
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 décembre 2022 (Cf. Résolution n° 2)
4. Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion
5. Rapport financier et vote pour approbation des comptes 2022, affectation du résultat et quitus au Conseil (Cf. Résolution n° 3)
6. Présentation du budget 2023 et vote (Résolution n° 4)
7. Élection d'un membre du Conseil presbytéral (point 1)
8. Approbation de la modification des statuts (Résolution n° 5)
9. Mot du prédicateur et envoi

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à cette assemblée générale, nous vous invitons à remplir et à remettre à une personne de votre choix ou à faire parvenir au secrétariat de l'Église, le pouvoir joint à cette convocation.

Concernant la résolution n° 5, un exemplaire des statuts modifiés pourra vous être adressé sur demande à l'adresse suivante : templesdesbatignolles@gmail.com ou par téléphone au 01 43 87 69 49.

Ces modifications, qui font suite aux demandes du Synode national de Grenoble (2019) et à la loi du 24 août 2021 « confortant les principes de la République », viennent apporter des précisions à certaines clauses des statuts type, sans pour autant entraîner de changements fondamentaux.

RESOLUTIONS

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2022.

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 19 mars 2023 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 décembre 2022.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2023, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2022 de l'Association qui lui ont été présentés avec un total des emplois de 196 388 €, un total des ressources de 212 751 €, et donc un solde de gestion positif de 16 362 €, qui sera affecté à la réserve immobilière. A l'issue de cette affectation, la réserve générale est de 75 000 €, la réserve Projet Jeunesse s'élève à 1756€, et la réserve immobilière s'établit à 89 397 €.

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil presbytéral.

Résolutions n° 4

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2023, approuve le projet de budget 2023 de l'Association qui lui a été présenté avec un total des recettes de 214 600 € et un total des dépenses de 214 600 €.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 19 mars 2023, vu la constitution de l'Église protestante unie de France (article 36), vu les statuts de l'association culturelle (article 11), vu l'approbation préalable du Conseil régional et du Conseil national, et sur proposition du Conseil presbytéral, décide d'approuver la nouvelle rédaction des statuts et de la substituer entièrement à la version en vigueur, et charge le président du Conseil presbytéral ou la secrétaire d'en déposer les deux exemplaires requis au greffe des associations du département et d'en envoyer une copie numérique au Conseil régional qui la transmettra au Conseil national.

Point n° 1

Afin d'étoffer l'équipe du Conseil presbytéral, celui-ci vous propose d'élire Bertrand Coustaury. (Cf. présentation en page 10).

Cette proposition ne fait pas obstacle à la candidature d'autres membres de l'Association, pourvu qu'ils soient éligibles.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 Mars 2022

10H : Culte assuré par le Pasteur Jean-Marie de Bourqueney

11H : Début de l'assemblée générale de l'Association Culturelle « Église Protestante Unie de Paris-Batignolles ».

1) Désignation des questeurs et du bureau de l'Assemblée générale

Bureau : Xavier Ranson, Élisabeth Gressin, Bernard Scotto, Monique Stengel (secrétaire)

Questeurs : Micheline Godard et Vincent Gueguen

A la clôture de l'émargement, le nombre de personnes présentes ou représentées s'élève à 66.

La majorité absolue requise pour l'approbation des résolutions se situe à 34 voix.

2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2021

Xavier RANSON présente la première résolution concernant l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2021. Puis, il laisse la parole aux paroissiens.

Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n°1

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 27 mars 2022 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 Mars 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3) Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion

Puis, Xavier Ranson, Président du Conseil Presbytéral, procède à la lecture du rapport moral.

L'année 2021 aura été une année presque normale pour notre paroisse, qui a pu renouer avec toutes les activités qui avaient dû être interrompues pendant la période de crise sanitaire (Découverte biblique et catéchisme, les formations « 21 siècles de Théologie » les études bibliques. Les cultes ont aussi retrouvé toute leur place, et notamment les cultes un peu différents, comme le culte des éprouvés ou le culte des jeunes. Toutefois, cette reprise a nécessité des adaptations, notamment pour la chorale ou le groupe de prière.

Une des forces de notre paroisse est de voir qu'en dépit du contexte, elle manifeste une certaine vitalité : les préparatifs des repas ou la confection des couronnes de Noël réunissent toujours autant de paroissiens qui s'impliquent avec enthousiasme, le groupe des visiteurs fait preuve d'un engagement constant. Le ministère de la Parole n'est pas en reste ; il s'appuie sur un vivier de prédicateurs laïcs ou de pasteurs qui proposent ainsi différentes lectures des textes. La volonté de témoigner de notre foi et de notre espérance n'a pas faibli. On en veut pour preuve le culte d'installation du Conseil presbytéral en janvier, ou le culte tourné en direct dans le Temple en mars 2021.

Toutefois, force est de constater une certaine érosion au sein de notre communauté, qui se traduit par un faible effectif de la Découverte biblique et du catéchisme, une assistance plus réduite lors des cultes, et des finances qui marquent le pas, avec un montant des offrandes en nette diminution. Mais en dépit de cette érosion, il faut avoir confiance dans les nouvelles perspectives qui s'offrent à la paroisse.

L'année 2022 sera une année de transition avec une reprise que l'on espère « normale » de la vie en général et, en particulier de la vie de la paroisse. Cette année sera aussi une année de vacance pastorale à compter du mois de juillet, en raison du départ du Pasteur Jean-Marie de Bourqueney qui prend la direction de Réforme. La paroisse devra fonctionner sans pasteur pendant une année, de juillet 2022 à juillet 2023, date à laquelle notre nouveau pasteur, Bruno Gaudalet, nous rejoindra. Cette période nécessitera la mobilisation de tous.

Les débats étant ouverts, des paroissiens demandent la parole pour s'exprimer :

Andrée-Jeanne Revil souligne l'importance de l'histoire de la Bible et de sa transmission aux enfants. Il faudrait cibler les jeunes couples et les parents. Elle rapporte l'expérience d'autres paroisses qui organisent des conférences de professionnels (professeurs, psychologues, médecins, responsables de la protection maternelle) sur le sujet de la petite enfance qu'on pourrait ouvrir à un large public au-delà de la paroisse.

Xavier Ranson précise que concernant la Découverte biblique, il y a un travail à faire auprès des parents pour leur rappeler l'engagement qu'ils ont pris lors du baptême de leurs enfants.

Jean-Marie de Bourqueney souligne qu'il y a effectivement beaucoup de jeunes parents habitant le nouveau quartier des Batignolles, même si après la naissance du 2^{ème} ou 3^{ème} enfant, ils ont tendance à quitter le quartier. La difficulté d'attirer les jeunes familles tient au fait qu'après le confinement, elles partent plus souvent en week-end qu'auparavant. On assiste actuellement un exode urbain post confinement.

4) Rapport financier et vote pour approbation des comptes 2021, affectation du résultat et quitus au Conseil

Xavier Ranson procède à la lecture du rapport du Réviseur des comptes, qui conclut que les comptes sont sincères et réguliers, cohérents et conformes à la réalité et à la loi.

Bernard Scotto, Trésorier, présente les comptes de l'année 2021 :

Concernant les recettes, on note une baisse significative des dons nominatifs en 2021. Pour la première fois, les dons ne suffisent pas pour couvrir la cible. Il y a aussi une baisse du nombre des donateurs qui passe de 147 à 132. En revanche, il y a une remontée des dons anonymes, conséquence de la reprise des cultes au Temple, ainsi qu'une reprise progressive de la location des salles. Une augmentation du loyer de la CIMADE devra intervenir, mais il faudra prévoir une rénovation des locaux.

Les dépenses ont été limitées autant que possible, et se réduisent au paiement des dépenses courantes indispensables au bon fonctionnement de la paroisse. La Région n'a pas prévu d'augmentation de la cible. Des remboursements d'assurance pour des sinistres antérieurs ont permis de financer des travaux. Il faut s'attendre à un risque d'augmentation des dépenses courantes à cause de la hausse du tarif de l'électricité.

Les comptes de l'année 2021 ressortent avec un léger déficit de 7 990 € que le trésorier propose d'affecter à la réserve immobilière.

Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 27 mars 2022, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2021 de l'Association qui lui ont été présentés avec un total des emplois de 187 296 €, un total des ressources de 179 305 €, et donc un solde de gestion négatif de 7 990 € qui sera prélevé sur la réserve immobilière. A l'issue de cette affectation, la réserve générale sera de 75 000 €, la réserve Projet Jeunesse s'élèvera à 1 756 € et la réserve immobilière s'établira à 73 025 €.

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion au trésorier et à son Conseil Presbytéral.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5) Présentation du budget prévisionnel 2022

Bernard Scotto présente le budget 2022 et expose quelques éléments qui ont été retenus pour le construire. Il s'agit d'un budget prudent, basé sur le réalisé 2021.

- Concernant les **recettes**, le budget des dons nominatifs et anonymes est maintenu à 100 000 €. Un montant de 50 000 € a été budgété pour la mise à disposition des salles, mais on peut espérer un montant plus élevé.
- Concernant les **dépenses**, le Conseil presbytéral a accepté la proposition de la Région de maintenir la cible régionale au niveau de 2020, soit 95.000€. Le budget Travaux est limité à 20 100 €, pour les travaux de première nécessité et l'entretien des locaux. Le contrat de fourniture de gaz fonctionne sur un tarif bloqué jusqu'à septembre 2022, mais il règne la plus grande incertitude sur l'évolution des tarifs après cette date.

La parole est donnée aux paroissiens :

Les paroissiens qui interviennent soulignent que le budget tel que présenté est trop optimiste au regard de la situation économique actuelle, ce d'autant plus avec la période de vacance pastorale à venir. Cette érosion des dons reflète une certaine désaffection de

la fréquentation de la paroisse, due notamment à la crise du Covid. Toutefois, il ne faut pas se résigner et il faut continuer à avoir de l'ambition. L'enjeu pour le Conseil presbytéral et de son prochain pasteur sera de redynamiser les activités de la paroisse pour attirer de nouveaux paroissiens, et faire plus de pédagogie pour les inciter aux dons. Les paroissiens actifs ont aussi leur rôle à jouer, en servant de relais pédagogiques auprès de ceux qui ne donnent pas.

Personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 27 mars 2022, approuve le projet de budget 2022 de l'Association qui lui a été présenté avec un total des recettes de 199 000 € et un total des dépenses de 199 000 € et un montant prévisionnel de reprises sur les réserves de 6 800 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.



Plus aucune résolution n'étant à soumettre au vote des paroissiens, l'Assemblée générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est close à 12 heures.

Finances

Le budget 2022 prévoyait un total de recettes de **199 000 €** et un total de dépenses de **199 000 €** avec un solde de gestion équilibré.

	2021	EXERCICE 2022			BUDGET 2023
	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart	BUDGET 2023
Dons nominatifs	92 287	100 000	89 245	- 10 755	90 000
Offrandes anonymes	14 991	15 000	19 834	4 834	20 000
Subventions, legs	192		336	336	
Cimade	30 800	32 000	31 570	- 430	32 300
Activités lucratives de paroisse	1 294	1 300	3 991	2 691	1 300
Salles	39 360	50 000	66 739	16 739	70 000
Autres revenus	382	700	1 036	336	1 000
TOTAL RECETTES (2)	179 306	199 000	212 751	13 751	214 600
Cible, subventions à la Région	94 443	95 000	94 443	- 557	95 000
Vie de l'église	21 806	22 000	17 851	- 4 149	19 400
Assistants de paroisse	14 490	17 200	18 288	1 088	18 000
Travaux	13 864	20 100	8 204	- 11 896	21 100
Entretien et charges	41 915	43 900	56 819	12 919	60 100
Emprunts, frais bancaires	779	800	783	-17	1 000
TOTAL DEPENSES (1)	187 296	199 000	196 388	- 2 612	214 600
SOLDE DE GESTION (2)-(1)	- 7 990		16 363		
Prélèvement sur les réserves		6 800			

* Pour des raisons de lisibilité, les centimes ne sont pas affichés

Les recettes (212 751 €) sont en augmentation (+ 2 322 €) par rapport aux recettes réalisées en 2021.

Les dons totaux des paroissiens en 2022 sont de 109 079 € contre 107 278 € en 2021, en augmentation de 1.70 %, celle-ci étant principalement due à l'augmentation significative des offrandes anonymes (+ 32.30 %). Mais ce bon résultat n'a pas permis de compenser la baisse des dons nominatifs dont nous vous parlerons ci-après.

- Les dons nominatifs des paroissiens sont en baisse sensible : ils s'élèvent à 89 244 € contre 92 287 € en 2021 et 109 079 € en 2020. Cette baisse de -3.41%, sur un an, mais de 13% entre 2020 et 2022, et qui se renouvelle d'année en année, est inquiétante. Les années précédentes, les dons nominatifs couvraient le montant de la cible. En 2021 et en 2022 la cible n'est plus couverte. A la baisse des dons s'ajoute une diminution du nombre des donateurs **119 en 2022 contre 128 en 2021 et 147 en 2020 !**

Nous renouvelons notre mise en garde sur la baisse des dons qui risque de mettre en péril nos activités et de limiter notre capacité d'évangélisation.

- La mise à disposition des salles a enregistré une augmentation importante : elle a atteint 98 309 € en 2022 contre 70 160 € en 2021. Nous vous rappelons que si le montant des recettes commerciales devenait largement supérieur aux dons des paroissiens, nous risquerions de perdre notre droit à la déduction fiscale des dons. Nous remercions Sylvain Tisserant qui organise ces activités avec talent et dévouement.

Les dépenses (196 388 €) sont en deçà du budget que nous nous étions fixés (199 000 €). Nous les avons limitées au maximum au paiement des dépenses courantes indispensables au bon fonctionnement de notre paroisse.

- La cible est la plus importante de nos dépenses ordinaires (94 443 €) pour l'année 2022. C'est notre contribution de solidarité au budget de la région pour la formation, le salaire et la retraite des pasteurs.
- Le poste Vie de l'église (17 851 €) est largement plus faible que le montant budgété (22 000 €), en raison de la suppression d'une partie de nos activités, et il est inférieur au réalisé en 2021 (21 805 €)
- Le poste travaux (8 204 €) est inférieur au montant budgété (20 100 €) ; nous avons limité ce montant aux travaux de première nécessité, et nous avons compensé le faible montant des travaux par l'achat de gros équipements dont le montant est compris dans le poste entretien et charges ci-dessous.
- Le poste Entretien et charges (56 819 €) est largement supérieur au montant budgété (43 900 €) et au réalisé 2021 (41 915 €). Cette augmentation est due à la hausse du coût de l'énergie, à l'achat d'équipements indispensables et à des travaux d'entretien de la chaufferie.

Il vous sera proposé lors de notre assemblée générale d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2022, soit 16 362 € à la réserve immobilière en maintenant la réserve générale à son montant actuel.

Après cette affectation, la réserve générale serait de 75 000 €, la réserve projet jeunesse de 1 756 €, et la réserve immobilière s'établirait à 89 397 €.

La trésorerie disponible à la fin de l'exercice 2022 s'élève à 167 167 € contre 151 077 € en début d'exercice.

Finances

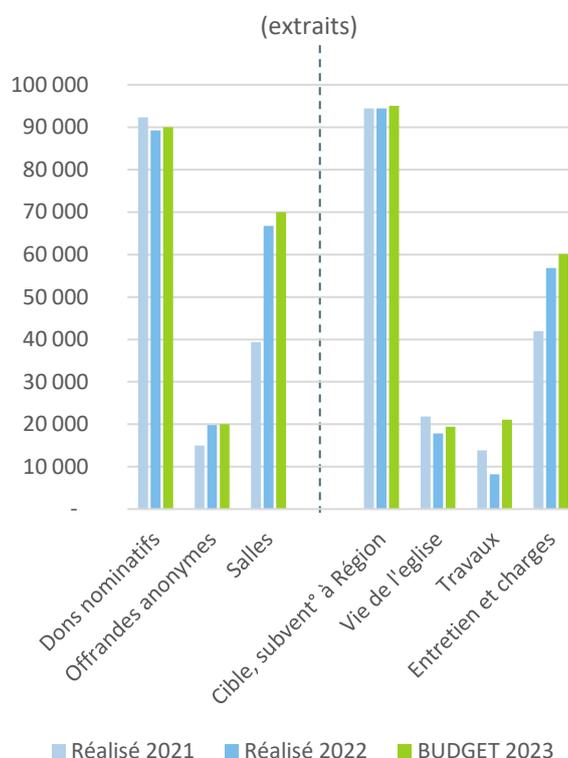
BUDGET 2023

Le budget 2023 est un budget prudent avec pour objectif d'atteindre l'équilibre financier. Plusieurs options ont été retenues pour atteindre cet objectif :

- Nous avons ramené le budget des dons nominatifs et anonymes à 110 000 €, soit un niveau égal au réalisé 2022. Nous allons par ailleurs continuer à définir toutes les actions utiles pour la pérennisation des dons.
- Le Conseil Presbytéral a par ailleurs refusé l'augmentation de la cible proposée par la Région et a fait le choix de la geler à son niveau précédent.
- Nous avons limité notre budget travaux à 21 100 € pour des travaux de première nécessité et l'entretien des locaux.
- Nous avons budgété une augmentation conséquente du coût de l'énergie (+ 39 %), et des charges de copropriété du presbytère en raison des travaux de ravalement entrepris par la copropriété (+ 38%).
- L'essentiel des autres postes de recettes ou de dépenses a été stabilisé ou diminué.

Nous vous rappelons que les travaux de rénovation du presbytère ont débuté et que le montant des travaux ne fait pas partie du budget de fonctionnement ci-dessus mais d'un budget d'investissement dédié.

BUDGETS 2021-2022-2023



Portrait Candidat CP

Bonjour à toutes et tous,

Ma femme Claire et moi avons été accueillis par le pasteur Jean-Marie De Bourqueney et la paroisse des Batignolles en 2016, tout juste revenus d'un épisode d'expatriation à Londres (nous habitions alors le quartier des Abbesses). Nous avons été immédiatement séduits par la bienveillance et la richesse de cette communauté et c'est tout naturellement que nous en avons fait un point d'ancrage familial.

Nos enfants, Laure (6 ans, encore un peu trop timide pour la Miniglise...) et Romain (3 ans), ainsi que nos neveux et nièces y ont depuis été baptisés. C'est avec beaucoup de plaisir que j'assiste aux cultes du Dimanche. J'apprécie particulièrement la qualité des intervenants prédicateurs, musiciens, choristes et l'enthousiasme du groupe de jeunes qui apporte beaucoup de convivialité.



Le dynamisme et la diversité de la paroisse m'ont donné envie de m'investir progressivement davantage et d'apporter mon aide lors des moments conviviaux. J'ai été particulièrement touché et ému lorsque Xavier m'a proposé de rejoindre le conseil presbytéral. J'y vois une réelle opportunité d'approfondir les liens qui nous unissent et de me mettre au service de notre communauté. Ce serait un grand plaisir de pouvoir rejoindre le Conseil.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2022

11h30 : Début de l'Assemblée générale de l'Association Cultuelle « Église Protestante Unie de Paris-Batignolles ».

Le Bureau suivant est élu :

- Xavier Ranson, Bernard Scotto, Élisabeth Gressin (Secrétaire)
- Questeurs : Claire Coustaury, Vincent Gueguen

A la clôture de l'émargement, le nombre de personnes présentes ou représentées s'élève à 40. La majorité absolue des suffrages requise pour l'approbation des résolutions se situe donc à 21 voix.

Xavier Ranson rappelle que l'ordre du jour unique de cette Assemblée Extraordinaire vise à autoriser le Conseil presbytéral à contracter un prêt, assorti d'une garantie hypothécaire, auprès d'un établissement bancaire, pour financer les travaux de rénovation du presbytère sis 79 rue de Rome à Paris (75017), dont l'Association culturelle est propriétaire.

En effet, la paroisse accueillera à partir du 1^{er} juillet 2023 son prochain pasteur, Bruno Gaudalet. Afin qu'il puisse être logé dans des conditions décentes, il convient d'engager des travaux de rafraîchissement du presbytère qui n'a pas fait l'objet de gros travaux depuis plus de 20 ans. Il s'agit notamment de travaux d'électricité, de rénovation des sols, de peinture murale et de changement des fenêtres.

Compte tenu du montant des travaux estimé en l'état à 90 000 € maximum, la paroisse est obligée de solliciter un financement extérieur. Après l'étude des différentes possibilités de financement, le Conseil presbytéral a considéré que la solution la plus raisonnable consistait à contracter un prêt bancaire, aux conditions les plus avantageuses du moment, assorti d'une garantie

hypothécaire. Cette solution présente l'avantage de permettre le déblocage rapide des fonds nécessaires à l'exécution des travaux sans bloquer la trésorerie.

L'article 7 des statuts de l'Association Cultuelle, relatif aux attributions du Conseil Presbytéral, stipule que ce dernier « ne peut toutefois que sur un vote favorable de l'assemblée générale, et avec l'approbation préalable du conseil régional, contracter des emprunts, consentir des hypothèques sur les immeubles appartenant à l'association... », ce qui justifie la tenue de la présente assemblée générale.

Puis, la parole est laissée aux paroissiens.

Ils demandent notamment si les entreprises ont déjà été choisies, et si les travaux seront intégralement financés par le prêt bancaire hypothécaire.

Xavier Ranson et **Bernard Scotto** apportent alors les précisions suivantes :

- Un groupe de travail a été constitué pour le suivi du dossier et des travaux ;
- Les entreprises qui interviendront ont déjà été retenues ;
- La plus grande partie des travaux est déjà calibrée ; seule la réfection du parquet nécessite encore quelques arbitrages ;
- Le recours à un prêt bancaire hypothécaire est rendu nécessaire par le fait qu'il permet de ne pas entamer les réserves et de préserver la trésorerie nécessaire au bon fonctionnement de la paroisse. Les travaux seront donc intégralement financés par ce prêt ;
- Le montant à rembourser chaque année sera de l'ordre de 9 000 €, et ce pendant 15 ans.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

Résolution n°1 :

L'assemblée générale extraordinaire de l'Association culturelle de l'Église Unie de Paris-Batignolles réunie le 18 décembre 2022 donne tout pouvoir au Conseil presbytéral pour contracter auprès d'un établissement bancaire un prêt hypothécaire d'un montant de 90 000 euros remboursable sur 15 ans, destiné exclusivement au financement des travaux de rénovation du presbytère sis 79 rue de Rome à Paris (75017).

Cette résolution est adoptée à la majorité des présents et représentés, sans voix contre et avec deux abstentions.

Résolution n°2 :

L'assemblée générale extraordinaire de l'Association culturelle de l'Église Unie de Paris-Batignolles réunie le 18 décembre 2022 donne tout pouvoir au Conseil presbytéral, représenté par son président, M. Xavier Ranson, pour effectuer toutes les démarches, notamment notariales et bancaires, nécessaires à la conclusion du prêt hypothécaire susmentionné sur l'immeuble dont elle est propriétaire, sis 79 rue de Rome à Paris (75017).

Cette résolution est adoptée à la majorité des présents et représentés, sans voix contre et avec deux abstentions.

Plus aucune résolution n'étant à soumettre au vote des paroissiens, l'Assemblée générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est close à 12 heures.



Les activités
Jeunesse de
Batignolles
[Sept. 2022]



Des cultes conduits par différents prédicateurs (en cette année de vacance pastorale) et parfois animés par notre Chorale



Les tables prisées du Déjeuner festif
du CASP à Batignolles [Janv. 2023]



On n'oublie pas notre Galette des rois [Janv. 2023]



Fête de Noël à Batignolles, avec tous les groupes de jeunes.
[Dec. 2022]

Chanter Noël à Batignolles,
avec Stéphane G.





Les guérisons miraculeuses dans le Nouveau Testament

Quel sens peuvent prendre pour nous aujourd'hui les guérisons miraculeuses dont les récits émaillent les évangiles ? C'est à cette question que nous avons réfléchi le samedi 14 janvier 2023 en compagnie de Christine Prieto, pasteur et bibliste qui a consacré sa thèse de doctorat au sujet.

Dans notre monde contemporain, façonné par le rationalisme hérité des Lumières, de tels récits peuvent paraître déconcertants. Mais ils sont avant tout les témoins d'un univers dans lequel le rationnel et le magique ne sont jamais dissociés. Jésus agit en effet dans un monde où le surnaturel est omniprésent sans que cela ne dérange quiconque. La médecine est l'affaire des prêtres et si l'on est malade, c'est forcément que l'on a offensé la divinité comme le laisse penser la question des disciples à Jésus dans Jean 9 ; 2. Et d'ailleurs, les prêtres sont eux-mêmes médecins.

Les récits de guérison ont-ils une valeur strictement symbolique ? On ne saurait, d'après Christine Prieto, les réduire à cette seule dimension, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de faits isolés : on en dénombre plus de 30 dans le Nouveau Testament. Le pouvoir de Jésus est reconnu, il est même sujet à controverse, puisque les scribes et les pharisiens l'accusent de le tenir de Bêlzeboul (Mat. 12 ; 24).

Si les guérisons ont une telle importance, c'est surtout parce qu'elles incarnent la venue du Royaume dans des corps restaurés.



Après un moment convivial autour d'un verre et de quelques douceurs, la soirée s'est poursuivie avec un temps d'étude biblique sur les récits de la guérison d'une femme pendant le sabbat (Luc 13) et de l'aveugle guéri près de Bethsaïda (Marc 8).

X.R.

Si le sujet le vous intéresse, n'hésitez pas à vous reporter aux ouvrages écrits par Christine Prieto :



- *Jésus thérapeute : quels rapports entre ses miracles et la médecine antique*, édition Labor et Fides, 2015.

- *Guérir les corps et les âmes selon l'Evangile de Luc*, édition Cabédita, 2017.

Carême protestant

Comme chaque année, France-Culture diffuse un cycle de conférences assurées par un(e) pasteur(e). Cette année, c'est James Woody, de l'Eglise Protestante Unie de Montpellier, qui nous invite à réfléchir sur le thème de « Dieu, l'incandescence de la vie ».

Voici le calendrier des prochaines émissions :

- Dimanche 12 mars de 16h à 16h30 : **Parler vrai** (2 Samuel 16, 5-14)
- Dimanche 19 mars de 16h à 16h30 : **Faire valoir notre personnalité** (Marc 5, 1-20)
- Dimanche 26 mars de 16h à 16h30 : **La Fraternité élargie** (Luc 22, 7-34)
- Dimanche 2 avril de 16h à 16h30 : **La vie libérée de la mort** (1 Corinthiens 15)
- Retrouvez l'intégralité des cycles sur :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/careme-protestant>

Célébrations de Pâques à Batignolles

- **Culte du Vendredi saint** : vendredi 7 avril 2023 à 19h
- **Culte de Pâques** : dimanche 9 avril 2023 à 10h30

Lettre aux Galates

Contexte

Les communautés chrétiennes de Galatie (région d'Anatolie, dans l'actuelle Turquie) ont été fondées par Paul lui-même (Ga 4,12-14). Ces chrétiens viennent du monde païen et ne connaissent pas le judaïsme avant leur conversion. Après le départ de Paul, cette communauté est visitée par des missionnaires qui cherchent à persuader les Galates de la nécessité d'adopter divers usages juifs (circoncision, interdits alimentaires) pour pouvoir devenir chrétiens. Paul apprend que certains Galates se sont laissés embrigader et cherche à détourner la communauté de ce qu'il considère comme une régression contraire à l'Évangile.

Ces missionnaires perturbateurs sont classiquement associés au groupe des judéo-chrétiens dans la ligne conservatrice de Jacques de Jérusalem. Pour eux, devenir chrétien implique de devenir également juif et d'adopter l'intégralité des pratiques de la Loi. Il est possible aussi que l'épître vise un autre type de prédicateurs, apparentés aux courants gnostiques, mais cette hypothèse se heurte à bien des difficultés.

Selon Ga 4,13, il est difficile de savoir si Paul s'est rendu une ou deux fois en Galatie avant d'écrire cette lettre.

Les auteurs anciens considéraient que cette lettre avait été écrite par Paul lors de sa captivité à Rome (d'où son impossibilité de se rendre en Galatie...). Les liens avec Romains et 2 Corinthiens invitent à y voir une rédaction plus précoce, peut-être dans la fourchette 55-57.

Pour certains commentateurs, on peut même remonter à 50-52 (hypothèse du double passage de Paul en sud-Galatie), ce qui ferait de cette épître un des plus anciens textes de Paul, pratiquement contemporain de 1Thim.



Paul, de Macha Chmakoff,
Huile sur toile

I- Préambule

Adresse et salutation (1,1-5)

Introduction (1,6-9)

II- Paul défend sa prédication (1,10-2,21)

- Son Évangile ne vient pas de lui mais de Jésus (1,10-17)
- Son Évangile n'est pas en contradiction avec celui qui est annoncé à Jérusalem (1,18-2,10)
- Paul n'admet pas que l'on transige : l'incident d'Antioche (2,11-21)

III- Considérations théologiques (3,1-5,12)

- Point de départ : l'expérience des Galates (3,1-5)
- Ce que dit l'Écriture (3,6-18)
- Le rôle de la Loi (3,19-4,7)
- Exhortation (4,8-20)
- L'allégorie de Sara et Agar (4,21-31)
- Conclusion : la liberté chrétienne est incompatible avec les pratiques du judaïsme (5,1-6)
- Exhortation et menaces consécutives à cette conclusion (5,7-12)

IV- Recommandations éthiques (5,13-6,10)

- Considérations sur la liberté (5,13-15)
- La vie des Chrétiens dans l'Esprit (5,16-14)
- L'amour mutuel (5,25-6,6)
- La portée eschatologique des décisions (6,7-10)

V- Conclusion

- Paul écrit de sa propre main la conclusion (6,11-17)
- Vœu final (6,18)

Thèmes

La lettre est pour Paul l'occasion d'approfondir le sens de son ministère d'apôtre. Sa conversion résulte d'une rencontre avec le Christ ressuscité et le fait porteur d'une vérité sur laquelle il ne transigera jamais. Sa position vis à vis de la Loi est assez analogue dans cette lettre à celle qu'il développe dans l'épître aux Romains. Nul ne peut être justifié par les œuvres de la Loi : seule la foi (la confiance) en Jésus mort et ressuscité avec le don de l'Esprit qui l'accompagne peut régénérer l'homme et en faire une créature nouvelle.

Pour Paul, avec la révélation de Dieu en Jésus-Christ, l'humanité est entrée dans une nouvelle ère. Se pose alors la question du devenir de la Loi qui, incapable de justifier, ne peut qu'entraîner le malheur de ceux qui sont sous son emprise. Pour préciser cela, Paul distingue les notions de promesse, de Loi et d'Écriture.

Paul développe aussi le thème de l'opposition entre la chair et l'Esprit, d'une manière analogue à l'opposition homme – Dieu. Il s'agit dans un premier temps de forces qui s'opposent et vont déterminer l'orientation profonde de la vie d'un individu : soit il est sous le régime de la chair, soit sous celui de l'Esprit. La chair correspond au statut présent de ce monde, alors que l'Esprit est lié à la nouvelle création dans une perspective eschatologique. Les Galates se trouvent pris en tenaille entre ces forces contraires : par leur baptême, ils vivent désormais sous le régime de l'Esprit, mais certains veulent, en adoptant les usages du judaïsme, revenir sous le régime de la chair. Pour Paul, un tel mouvement est une régression pratiquement inconcevable.

Tiré du blog <http://introbible.free.fr/>



2023

AGENDA

- 📅 **12 mars** : Dimanche catéchétique
- 📅 **19 mars** : Assemblées générales (Entraide et Association cultuelle) à 10h
- 📅 **7 avril** : Culte du Vendredi saint à 19h
- 📅 **9 avril** : Culte de Pâques
- 📅 **16 avril** : Culte animé par les jeunes
- 📅 **14 mai** : Confirmation des catéchumènes
- 📅 **11 juin** : Dimanche catéchétique ; Sortie de fin d'année
- 📅 **18 juin** : Fête de paroisse barbecue



DANS NOS FAMILLES

Micheline Godard et Désirée Dika ont perdu leur mère à la fin de l'année 2022. Début 2023, Élisabeth Gressin a été elle aussi frappée par le départ de sa mère.

Nous partageons leur peine et nous redisons à toutes les trois notre espérance dans la résurrection (Jn 11:26).

Nous accompagnons dans la prière, toutes les familles éplorées qui traversent des difficultés.



COORDINATION

Conseillers référents :

Ils ont pour rôle de coordonner une activité ou bien d'être le point de contact entre un groupe en charge d'une activité et le conseil presbytéral.

N'hésitez pas à les contacter.

- **Accueil des nouveaux** :
Désirée Dika 06 78 43 04 13
- **Amis de l'orgue/saison musicale** :
Stéphane Godard 06 37 69 42 02
- **Chorale** :
Jean-Jacques Revil 06 72 71 08 41
- **Cimade et domiciliation** :
Philippe Weber 06 88 90 92 77
- **Commission communication** :
Hyacinthe Amados 06 60 26 49 99
- **Commission bâtiments** :
Flore Maupas 06 74 45 81 84
- **Découverte biblique/Catéchisme** :
Xavier Ranson 06 83 29 48 72
- **Defap / Mission** : Hyacinthe Amados
06 60 26 49 99
& Philippe Weber 06 88 90 92 77
- **Entraide (domiciliation, visites)** :
Ernestine Lawson 06 14 07 25 66
- **Groupe de prière** :
Monique Stengel 06 09 15 00 57
- **Jeunesse** :
Stéphane Godard 06 37 69 42 02
- **Miniglise** :
Hanitra Raberahona 06 59 19 15 08
- **Nuit de la Parole** :
Xavier Ranson 06 83 29 48 72
- **Rencontre de Noël / repas** :
Élisabeth Groeber 06 19 16 97 85
Elisabeth Gressin 06 77 25 33 36
Ernestine Lawson 06 14 07 25 66
- **Scouts** : Xavier Ranson 06 83 29 48 72
- **Solidarité chrétienne** :
Élisabeth Groeber 06 19 16 97 85
- **Réservation de salles** : Sylvain Tisserant
resa.batignolles@gmail.com

